

Discours de M. Bédard, député canadien-français, contre un bill demandant l'abolition de la langue française.

Didactique et littérature dans les collèges classiques du Québec
Volume 14, numéro 3, décembre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500560ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/500560ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)
1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1981). Discours de M. Bédard, député canadien-français, contre un bill demandant l'abolition de la langue française. *Études littéraires*, 14 (3), 551–553.
<https://doi.org/10.7202/500560ar>

(Nous reproduisons intégralement, sans correction aucune, deux exercices littéraires d'étudiants de rhétorique.)

Discours Français

Un membre anglais du Parlement Canadien proposa un bill demandant l'abolition de la langue Française. Mr. Bédard, député Canadien-Français s'éleva contre cette injuste motion et prononça le discours suivant.

Messieurs,

Après les désastres sans nombre qui ont signalé la prise du Canada, après cette lutte héroïque d'un peuple pour défendre ses droits, notre pays semblait reprendre une nouvelle existence et marcher dans les voies de la prospérité. Plein de confiance dans ses nouveaux maîtres, le peuple Canadien voyait l'avenir se dérouler devant lui, et son cœur était rempli d'espoir. Déjà même il s'applaudissait de son bonheur, lorsqu'un fléau bien plus terrible que la guerre est venu s'abattre sur lui, et le plonger dans des angoisses mortelles. Cette paix fortunée que semblait nous offrir l'Angleterre n'était qu'un piège trompeur, qu'une fausse illusion. Non content d'avoir vaincu la France, il fallait encore qu'elle anéantit les derniers restes de notre nationalité.

À peine sommes nous entrés dans cette chambre, pour défendre les intérêts du peuple Canadien, que déjà un député Anglais se lève et demande l'abolition de la langue Française. Quel est le but de cette motion ? Messieurs, quels sont les projets de ce membre ? Choisi par nos compatriotes pour les représenter, il veut sans doute leur témoigner sa reconnaissance, en proposant un bill qui doit les anéantir. C'est par l'ingratitude la plus révoltante qu'il veut rendre hommage à la grandeur d'âme et au noble désintéressement.

Ah ! Messieurs, pendant que la France gémit sous le joug des révolutionnaires, au moment où le plus saint des rois vient de payer de sa tête son amour pour ses sujets, faut-il donc que le Canada soit aussi bouleversé ? Séparés à jamais du pays de nos ancêtres, sous la puissance d'une couronne

étrangère, nous n'avons pour soutien que notre foi et nos institutions. Pleins d'amour pour la concorde, nous avons sacrifié nos plus chers intérêts pour obéir à l'Angleterre. Abattus par la douleur, nous avons courbé notre front dans la poussière et nous avons prêté serment de fidélité.

Mais lorsqu'au mépris de l'honneur et de la justice, l'on veut nous arracher ce qui fait notre gloire et notre consolation, sans doute, Messieurs, il m'est permis d'élever la voix, et de m'opposer à cette mesure inique et révoltante. On veut abattre notre nationalité en l'attaquant dans son principe, on veut fouler aux pieds le peuple Canadien et lui enlever jusqu'à son nom.

Eh! Messieurs, quelles sont les raisons qui puissent motiver une mesure si sévère. Les Canadiens se sont-ils rendus indignes de toute clémence par leurs crimes et leurs séditions? Ont-ils massacré leurs gouverneurs, foulé aux pieds la puissance Anglaise, et violé la majesté royale par les plus noirs attentats? Non, Messieurs, les seuls crimes du peuple Canadien sont de parler la langue Française et d'obéir à la foi catholique. Voilà ce qui excite contre lui le courroux de l'Angleterre, voilà les motifs de cette persécution. Des faits éclatants, des exemples sans nombre sont devant nos yeux et nous apprennent chaque jour que la fière Albion a juré une haine éternelle à tout ce qui porte le nom de Catholique.

Déjà, l'Irlande, cette terre si féconde en martyrs, a vu la persécution s'étendre sur ses campagnes, et les ministres de Dieu indignement égorgés. C'est en vain qu'elle a élevé la voix, l'injure a répondu à ses cris de détresse, et la mort a moissonné ses enfants. Ses richesses, ses lois, ses institutions, tout lui a été enlevé, sa foi seule est demeurée invincible au milieu des persécutions. Eh! bien, Messieurs, est-ce le même sort qu'on réserve au peuple canadien? Veut-on l'anéantir comme la nation Irlandaise, et fouler aux pieds ses plus chères institutions? Tel est le but de cette motion, tels sont les projets du membre qui a bien voulu la proposer.

Serons-nous plus fidèles et plus dévoués à l'Angleterre, quand la langue française sera disparue à jamais de nos

familles? Peuple déchu, nous trainerons misérablement la longue chaîne de nos malheurs et la sédition viendra peut-être s'asseoir à notre foyer. Hélas! c'est donc en vain que le peuple Canadien a été fidèle à ses nouveaux maîtres, et que l'honneur a toujours été le mobile de ses actions! Au moment où les colonies Anglaises d'Amérique secouaient le joug de la mère-patrie, et plantaient sur cette terre nouvelle l'étendard de l'indépendance, un nouvel horizon s'ouvrit aux Canadiens et leur montra les voies de la liberté. Soumis depuis peu à l'Angleterre, plein d'amour et de regret pour la France, le peuple Canadien vit briller les lueurs de cet immense incendie et ne fut point ému.

Au moment où il pouvait reconquérir sa liberté, et briser les chaînes qui le retenaient captif, il ne voulut point se déshonorer par une rébellion. Au contraire il prête son bras à l'étranger, et repousse avec courage les phalanges américaines qui venaient lui apporter l'indépendance. Brûlant d'enthousiasme pour sa nouvelle patrie, il se précipite au combat, et revient souvent victorieux. Voilà, Messieurs, la conduite qu'a tenu le peuple Canadien dans ces temps difficiles et pleins d'orages pour l'Angleterre. Et pour lui témoigner toute sa reconnaissance, pour le récompenser de ses services, un membre Anglais propose l'abolition de la langue Française.

Ah! Messieurs, si je pouvais pénétrer dans vos âmes, si je voyais à nue vos secrètes pensées, sans doute elles confirmeraient les jugements que j'avance. Vos cœurs sont trop généreux et trop nobles pour seconder cet inique projet. Déjà vous avez frémi d'indignation à la vue des injustices sans nombre qu'on a fait essuyer à notre patrie. Le sort de la nation Canadienne est entre vos mains, elle attend avec angoisse le résultat de cette assemblée, et son cœur bat de crainte et d'espérance. C'est au nom de tout un peuple que je m'adresse à vous, hommes généreux, c'est au nom de l'honneur et de la justice, que j'implore votre pitié. La postérité rendra hommage à votre grandeur d'âme et la noblesse de vos sentiments couvrira de gloire vos descendants.